

# NOUVEAU TRISTE RECORD pour LIMOGES : VERS LES 300 % DE TAUX D'OCCUPATION !



**Malgré les nombreuses alertes répétées du bureau local, la situation de surpopulation à la Maison d'Arrêt de Limoges ne cesse de se dégrader de manière alarmante, atteignant aujourd'hui des niveaux jamais égalés et totalement ingérables au quotidien.**

Le quartier hommes, désormais le plus saturé de toute la Direction Interrégionale, affiche un **taux d'occupation avoisinant les 270 %**, soit une augmentation fulgurante de près de 20 % en seulement quinze jours, ce qui illustre parfaitement l'absence de régulation efficace des flux d'écrou.

*Dans ces conditions, les cellules de 9 m<sup>2</sup> accueillent toujours plus de détenus, contraints de vivre dans une promiscuité extrême avec des matelas au sol qui s'accumulent, tandis que les arrivées se multiplient à un rythme soutenu, avec plus d'une dizaine de nouveaux détenus en à peine quatre jours, sans qu'en parallèle les transferts ne suivent, plafonnant péniblement à 3 ou 4 par semaine : le déséquilibre est évident et la situation devient incontrôlable.*

Aucune perspective de libération massive ne venant alléger cette pression constante, les conséquences sont immédiates et particulièrement préoccupantes, tant pour les personnels que pour les personnes détenues : tensions permanentes, climat de plus en plus explosif, risques accrus d'incidents et d'agressions, et conditions de détention devenues indignes d'un service public pénitentiaire.

Face à cette situation critique, le bureau local UFAP UNSa Justice exige sans délai la mise en place d'un véritable stop écrou, total et effectif, accompagné de transferts massifs et urgents vers d'autres établissements, ainsi que des mesures concrètes et rapides permettant de rétablir des conditions de travail acceptables pour les personnels et des conditions de détention dignes pour les personnes incarcérées.

**La situation actuelle n'est plus tenable et ne peut plus durer. La sécurité des agents et la dignité des personnes détenues doivent impérativement primer sur toute autre considération.**

Le 09/04/2026, le bureau local